

## RAPPORT FINANCIER 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En collaboration avec FIDUCIAIRE GESTORIA, notre cabinet d'expertise comptable, nous avons préparé ce bilan financier.

Nous pouvons vous assurer que cette année, comme à l'accoutumée, la comptabilité a été suivie de près par nos soins.

Le rôle du Trésorier n'est pas toujours facile, il est en permanence à jongler entre ce qu'il est possible de réaliser et ce qui ne l'est pas. Tout cela, bien entendu, pour des raisons d'ordre budgétaire.

Nous avons dû faire face à l'annulation de la Foire de Chatou de mars 2021.

Je ne vais pas rentrer dans le détail, sachez simplement que nous veillons scrupuleusement aux différents engagements financiers de notre Syndicat et continuons à le faire pour la bonne marche de notre organisation professionnelle.

En 2021, comme d'ailleurs en 2020, nous avons avec notre Président, examiné les postes qui pouvaient être revus à la baisse.

Nous allons continuer à observer de façon critique ceux qui nous paraissent un peu élevés, compte tenu de la conjoncture.

S'il y a un effort à faire, il ne doit pas venir seulement de notre part mais aussi de celle de nos partenaires.

Nous pouvons vous assurer que les membres du Conseil veillent au bon fonctionnement financier de notre Syndicat.

Je remercie notre cabinet d'expertise comptable pour son travail et les conseils qu'il nous prodigue, ainsi que le Trésorier Général Adjoint Yves BOUGER pour son efficace collaboration.

Je remercie notre commissaire aux comptes qui, comme chaque année, vérifie les comptes du Syndicat.

Je remercie le personnel administratif pour son travail effectué tout au long de l'année, sa patience parfois.

Je vais passer à présent à la lecture des comptes.

## COMPTE DE RESULTAT

1/ Les produits d'exploitation d'un montant de 1.082.947 € se décomposent comme suit :

- Bulletins, Cotisations 70 990 €
- Assurance Protection Juridique 18 480 €
- Autres services 22 217 €
  
- Entrées et invitations 73 779 €
- Emplacements 594 719 €
- Recette d'Electricité 40 262 €
- Droits d'Admission 10 153 €
- Ventes diverses 3 768 €
- Autres produits 12 535 €
- Subvention d'exploitation 236 044 €
  
- Produits financiers 11 299 €
  
- Produits Exceptionnels : Comme les années précédentes, l'essentiel des produits exceptionnels pour l'année 2021 d'un montant de 41.599 € provient de l'APCDNA, contre 67 114 € pour 2020.

2/ Les charges d'exploitation totales s'élèvent à 848.157 €. Les charges 2020 étaient de 1.509.258€, soit une baisse d'un montant de 661.101 €.

Parmi les charges les plus importantes :

Les charges courantes (Marchandises, Consommation, Locations, Entretien, Prime d'assurances, Honoraires, Publicité, Déplacement, Missions, Frais de communication et Autres services) s'élèvent à 701.811 €. Les charges 2020 étaient de 1.347.059 €, soit une baisse d'un montant de 645.248 €.

Les impôts et taxes ont baissés de 1 290 € (4 950 € en 2021 contre 6 240 € en 2020).

Les charges de personnel s'élevant à 100.562 € contre 114.935 € en 2020. Cette baisse de rémunération accompagne une baisse des charges sociales, celles-ci s'élèvent à 31 574 € en 2021 contre 39 581 € en 2020, soit 8 007 € de variation.

La dotation aux amortissements a baissé en 2021, 7 812 € contre 12 064 € en 2020.

Les autres charges s'élèvent à 1 144 €.

Pour cette année 2021, un bénéfice d'un montant de 175 274 € a été dégagé.

## **BILAN DU SNCAO**

### **A l'actif :**

Les postes d'actifs présentent quelques petites différences dues à la fluctuation normale d'un exercice sur l'autre.

Les marchandises en stock s'élèvent à un montant total de 18.627 € contre 18.931 € en 2020.

Le poste client s'élève à 11 970 € net de provisions contre 25 503 € en 2020.

Les autres créances s'élèvent à 328 565 €, dont le litige avec « Exterion Médias » d'un montant de 50.009 € et celui avec « DLM » d'un montant de 150 000 €.

Les valeurs mobilières de placement sont de 29.806 €. Les disponibilités s'élèvent à 426 589 € en fin d'exercice.

Les charges constatées d'avance passent de 5 864 € à 8 024 €. Elles expriment les sommes déjà réglées en 2021 concernant l'exercice 2022.

### **Au passif :**

Le montant total des fonds propres augmentés des provisions pour charges est plus élevé en 2021 qu'en 2020, avec 253 786 € en 2021 contre -21 488 € en 2020 (compte tenu du résultat positif enregistré).

Pour les postes recettes perçues d'avance, le montant s'est élevé à 15 241 € contre 21 740 € en 2020.

Les dettes passent de 613 675 € à 598 744 €. A noter l'existence du prêt PGE d'un montant de 467 000 €.

### **En conclusion :**

Un bénéfice d'un montant de 175 274 € a été constaté pour 2021 contre un déficit de 384 663€ en 2020.

Ce bénéfice s'explique d'une part par la politique de réduction des coûts mise en place par le Syndicat et d'autre part par l'aide reçue de l'Etat sous la forme d'une subvention (fonds de solidarité) d'un montant de 218 876 €.

Les mentions du litige avec notre ancien agent de publicité figurent dans l'annexe des comptes. Par décision de la Cour d'Appel de Versailles, le SNCAO-GA a versé la somme de 50.008 €. La Cour ne s'étant pas encore prononcé sur le fond. L'affaire suit son cours.

Le litige avec le prestataire DLM : par décision du tribunal de grande instance de Paris du 20 octobre 2019, le SNCAO-GA a versé une somme de 150 000 € sur un compte séquestre Carpa. Un appel a été fait. La Cour s'étant prononcée en date du 28 janvier 2022, le syndicat a été débouté de sa demande, ce qui a donné lieu à la constitution d'une provision supplémentaire pour litige d'un montant de 100 000 €.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à la lecture du rapport financier 2021.

**Bernard ROUFLAY**  
**Trésorier Général du SNCAO-GA**